

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 764.523

Perfectionnements aux porte-plume réservoirs.

Société dite : THE NAMIKI MANUFACTURING COMPANY LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 13 février 1933, à 16<sup>h</sup> 27<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 5 mars 1934. — Publié le 23 mai 1934.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention est relative aux porte-plume réservoirs du type à remplissage automatique et elle a pour but de réaliser un système d'alimentation en encre  
5 coulant vers la plume, grâce auquel il suffit lorsque l'on remplit le porte-plume, de plonger seulement la partie en saillie de la plume dans l'encre, ce qui permet de maintenir propre l'extrémité du porte-plume.

10 Dans ce but, une alimentation en encre pour porte-plume réservoirs selon l'invention, comporte la combinaison d'une pièce tubulaire s'adaptant dans l'extrémité du porte-plume, mais faisant saillie hors de  
15 celle-ci, l'alésage de cette pièce se terminant dans une cavité ou rainure ménagée dans la paroi de la partie en saillie, avec un noyau s'adaptant à glissement à l'intérieur de l'alésage de cette pièce tubulaire, ce noyau com-  
20 portant une rainure longitudinale et étant disposé dans cet alésage de façon telle que cette rainure longitudinale aboutisse à la cavité ou dépression de la paroi de la pièce tubulaire.

25 Pour mieux expliquer l'invention, on va maintenant la décrire en se référant au dessin annexé, dans lequel:

La fig. 1 est une coupe longitudinale

d'une forme de réalisation du système d'alimentation en encre, selon l'invention; 30

La fig. 2 est une coupe transversale;

La fig. 3 est une coupe longitudinale de la pièce tubulaire;

La fig. 4 en est une vue en élévation;

La fig. 5 est une vue en élévation du noyau; 35

La fig. 6 en est une coupe transversale.

L'élément tubulaire *a* comporte une partie plus large *b*, de sorte qu'il peut s'adapter dans l'extrémité du porte-plume (non représenté). Cette pièce *a* comporte un alésage *c* 40 avec trois cannelures ou rainures étroites *d* ménagées dans la paroi de celle-ci. Le noyau *e* comporte une rainure longitudinale *f* et, dans cette rainure, sont ménagées trois rainures plus petites *g*. Il est ménagé dans la 45 pièce *a* une entaille *k*.

Le noyau *e* est disposé dans la pièce *a* de façon telle que les rainures *g* communiquent avec les cannelures ou rainures *d*, comme représenté sur la fig. 1. La plume *h* com- 50 porte une ouverture *j* qui coïncide avec l'entaille *k* ménagée dans la paroi de la pièce tubulaire *a*.

Quand l'ensemble ci-dessus décrit est monté dans l'extrémité du porte-plume, 55 l'encre coule le long des rainures *g*, dans les

Prix du fascicule : 5 francs.

cavités *d*, et sort vers le bec de la plume.

Pour remplir le porte-plume, il suffit de plonger la plume jusqu'à l'ouverture *j*.

## RÉSUMÉ.

- 5 Système d'alimentation en encre pour porte-plume réservoir comportant en combinaison une pièce tubulaire s'adaptant dans l'extrémité du porte-plume, mais faisant saillie hors de celle-ci, l'alésage de la pièce  
10 tubulaire se terminant par une cannelure ou rainure ménagée dans la paroi de la partie en

saillie, et un noyau s'adaptant à glissement dans l'alésage de cette pièce tubulaire, ce noyau comportant une rainure longitudinale 15 et étant disposé dans l'alésage, de façon que cette rainure longitudinale débouche dans la cannelure ou rainure ménagée dans la paroi de la pièce tubulaire.

Société dite : THE NAMIKI  
MANUFACTURING COMPANY LIMITED-

Par procuration :

Société BRANDON, SIMONNOT et RINUY.

Fig. 1.

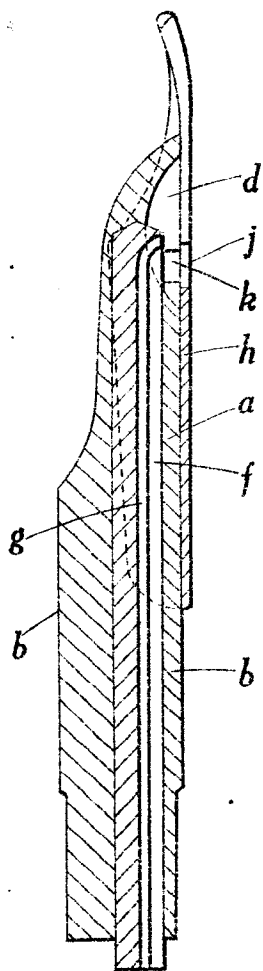


Fig. 3.

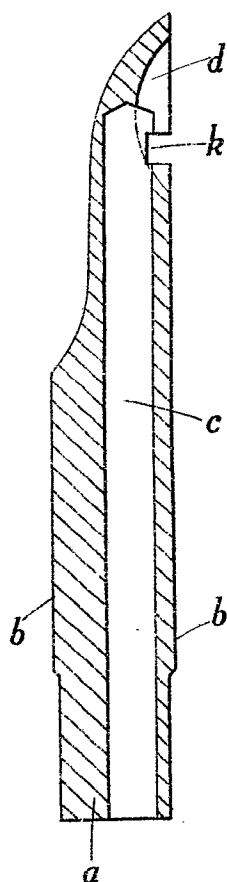


Fig. 4.

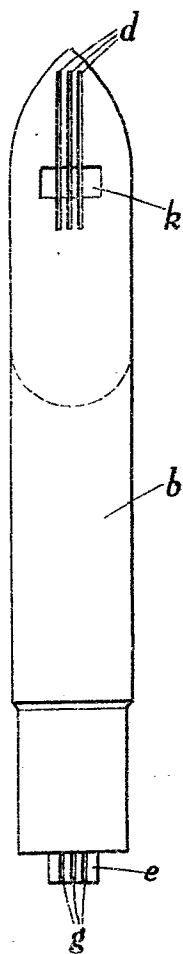


Fig. 5.

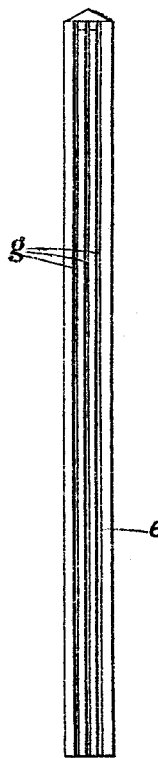


Fig. 2.

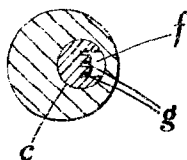


Fig. 6.

